

7 Les fonds

7.1 FONDS DE SOLIDARITÉ

Ce fonds vient en aide aux membres qui se trouvent dans des difficultés financières par des prêts ou des dons.

Les restrictions sanitaires et la fermeture des lieux culturels ont amené le Conseil d'Administration à mieux doter ce fonds pour faire face aux suites de la pandémie qui perdure. En 2020, malheureusement – mais logiquement – le fonds a reçu plus de demandes que précédemment : CHF 34'000.– ont été versés à plusieurs membres, principalement sous forme de dons.

Au 31 décembre, 7 membres doivent encore rembourser des prêts antérieurs pour un montant total de CHF 29'375.64.

7.2 FONDATION DE PRÉVOYANCE « FONDS DE SECOURS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA) »

La Fondation a pour but de réaliser une prévoyance retraite et décès pour les autrices et auteurs sociétaires. L'Assemblée générale de la SSA d'octobre 2020 a fixé à 4.70% la part attribuée au Fonds de Secours sur la retenue générale de 10% en faveur des fonds sociaux et culturel. En fonction des droits encaissés, une somme nette de CHF 860'990.49 (soit CHF 925'990.49 moins la participation aux frais de la SSA de CHF 65'000.–) a été dévolue à la Fondation. Un taux de 15% a été fixé pour calculer les primes uniques au titre de prestations de vieillesse. En 2020, 461 autrices et auteurs répondaient aux conditions du règlement pour bénéficier d'une prime unique, c'est-à-dire avoir plus de 25 ans, au moins 1 année de sociétariat et avoir perçu au moins CHF 1'000.– de droits d'auteur durant 2019. Dans le cadre des mesures transitoires, 11 rentes ont été payées. Au 31 décembre 2020, la Fondation gérait 960 comptes nominatifs. L'intérêt de rémunération des capitaux s'est élevé à 0.25% en 2020. La participation aux excédents d'assurance attribuée en début d'année au bénéfice de la prévoyance des assurés/ées correspond à 0.48% des avoirs vieillesse. Ces derniers ont donc été rémunérés au total à 0.73%. Le Conseil de Fondation s'est réuni une fois, au mois de juillet 2020. Il a approuvé les comptes, fixé le taux pour calculer les primes uniques, renouvelé le mandat de la fiduciaire Wuarin & Chatton SA pour 3 ans, adapté les articles 3 et 13 des statuts et 18 du règlement.

Au 31 décembre 2020, le Conseil de Fondation se composait de M^e Philippe Zoelly – Président, M. Vincent Kücholl – Vice-Président, M. Patrick Willy – Secrétaire, Mmes Pilar Anguita-MacKay, Stefania Pinnelli, Emmanuelle de Riedmatten et M. Jean-Marie Chataignier – Membres.

7.3 FONDS CULTUREL

394 autrices et auteurs ont participé à ses concours et actions, dont 135 ont reçu un soutien. De plus, 7 prix ont été accordés dans les principaux festivals de films en Suisse. Le montant total des dépenses du Fonds Culturel, y compris celles des frais d'organisation, de jurys et de fonctionnement, est de CHF 916'134.87.

SOUTIEN AUX CRÉATRICES ET CRÉATEURS DE L'AUDIOVISUEL

Bourses SSA pour l'adaptation audiovisuelle d'une œuvre littéraire

Cette nouvelle action créée en 2020 a permis de soutenir 13 projets d'adaptation audiovisuelle d'une œuvre littéraire avec un montant total de CHF 144'000.–.

Bourses SSA pour l'écriture de scénarios de premiers longs métrages de fiction

38 projets ont été proposés au concours et le jury a attribué trois bourses de CHF 15'000.– chacune.

Bourses SSA pour le développement de longs métrages documentaires

28 projets ont été proposés au concours et le jury a attribué trois bourses de CHF 20'000.– chacune.

Atelier Grand Nord (Québec)

Atelier réunissant une douzaine de scénaristes francophones et 7 scénaristes consultants/tes pour examiner et travailler ensemble sur des scénarios. La participation suisse (CHF 5'240.–) est prise en charge à parts égales par la SSA et FOCAL.

Prix SSA / Suissimage dans les festivals de cinéma

Les Fonds culturels de la SSA et de Suissimage ont financé, à parts égales, des prix dans les festivals suivants :

Journées de Soleure

Prix de la relève pour le meilleur court métrage dans la section UpComing Talents : CHF 15'000.–

Prix du public pour les trois meilleurs films d'animation suisses : CHF 10'000.–

UpComing LAB : deux bourses d'encouragement de CHF 5'000.– chacune

Festival Visions du Réel – Nyon

Prix spécial du jury pour le film suisse le plus innovant, toutes sections confondues : CHF 10'000.–

Festival international du court métrage – Winterthur

Prix du meilleur court métrage suisse : CHF 10'000.–



Festival du film d'animation Fantoche – Baden

Prix « Best Swiss » : CHF 10'000.–

Fonds de production télévisuelle Sàrl

Il a été créé par Swissperform, Suissimage et la SSA pour soutenir la production d'œuvres de fiction et documentaires destinées exclusivement à la télévision.

Participation de la SSA en 2020 : CHF 80'000.–

SOUTIEN AUX CRÉATRICES ET CRÉATEURS DE L'AUDIO-VISUEL ET DE LA SCÈNE

De la Scène à l'Écran (DSAL)

Cette action, créée en 2019 en partenariat avec la RTS, l'AROPA, SUISSIMAGE, propose d'encourager et soutenir la production et la diffusion d'œuvres audiovisuelles qui intègrent la captation de spectacles vivants représentés sur les scènes en Suisse dans les répertoires suivants: théâtre, danse, dramatico-musical, marionnettes, mime, magie, cirque. La contribution de la SSA, qui en assure par ailleurs la présidence, s'élève à CHF 100'000.– pour l'édition 2020. Comme lors de l'édition précédente, 5 spectacles ont été choisis par l'Unité Culture de la RTS.

SOUTIEN AUX CRÉATRICES ET CRÉATEURS DE LA SCÈNE

Sélection suisse en Avignon

Ce programme d'encouragement à la diffusion internationale en faveur de compagnies, d'autrices et auteurs de théâtre et de danse suisses, a obtenu en 2020 une contribution financière de la SSA de CHF 25'000.–.

Soutiens SSA à la commande d'écriture dramatique

Prise en charge jusqu'à un tiers de la rémunération de commande de l'autrice ou de l'auteur par des compagnies ou des théâtres producteurs. En 2020, 20 projets d'écriture ont été soutenus avec un montant total de CHF 75'333.–.

Aides SSA à l'édition d'œuvres théâtrales

Soutien à l'édition d'œuvres théâtrales d'autrices ou d'auteurs sociétaires avec un montant allant jusqu'à CHF 2'000.– par publication. En 2020, 2 éditrices et éditeurs ont obtenu un soutien pour un montant total de CHF 3'000.–, contribuant ainsi à la publication de 4 pièces.

Bourses SSA pour la traduction de pièces de théâtre

En 2020, quatre soutiens ont été accordés pour un montant total de CHF 4'000.–.

Prix SSA 2020 de l'humour

Le Fonds Culturel de la SSA a attribué deux prix de l'humour, d'une valeur de CHF 10'000.– chacun, pour récompenser le ou la meilleur/e humoriste émergent/e et confirmé/e.

Soutien à l'écriture d'un spectacle d'humour

En 2020, 12 projets ont été proposés au concours. Le jury a attribué trois bourses de CHF 6'000.– chacune.

Bourses SSA pour la composition musicale dramatico-lyrique et la musique de scène

En 2020, le jury a attribué dix-neuf bourses allant de CHF 2'000.– à CHF 5'000.– pour soutenir la création originale de musique destinée à la scène. Le montant global des attributions s'est élevé à CHF 60'000.–.

Bourses SSA pour la création chorégraphique

Le jury a examiné les 24 projets soumis au concours et a attribué les six bourses en lice pour un montant total de CHF 60'000.–.

Bourses SSA – FARS pour les autrices et auteurs des Arts de la Rue

Le jury a examiné les 27 projets soumis au concours et a attribué quatre bourses pour un montant total de CHF 12'000.–. Action en partenariat avec la Fédération des Arts de la Rue Suisses (FARS).

Bourses SSA – t. pour les autrices et auteurs des arts du spectacle

Le jury a examiné les 12 projets soumis au concours et a attribué quatre bourses d'un montant total de CHF 12'000.–. En partenariat avec l'association t..

Bourses SSA – ProCirque pour les autrices et auteurs des arts du cirque

Le jury a examiné les 15 projets soumis au concours et a attribué trois bourses d'un montant total de CHF 12'000.–. En partenariat avec ProCirque, l'association suisse des professionnelles et professionnels des arts du cirque.

Résidence « Écriture en campagne » pour les arts du cirque et de la rue

En 2020, le Fonds Culturel de la SSA a mis au concours une bourse destinée à une compagnie suisse pour le soutien au développement d'une nouvelle œuvre dans le domaine du cirque innovant ou des arts de la rue.





Retrouvez tous les noms des lauréates et lauréats, les projets soutenus et les montants attribués sous www.ssa.ch, rubrique « Aide à la création ».

La bourse est de CHF 2'200.– pour la compagnie sélectionnée et de CHF 1'200.– pour l'experte ou l'expert qui accompagne la compagnie durant la résidence à Marchin (Belgique). En collaboration avec la SACD, La Chaufferie-Acte1 et Latitude 50 (Belgique).

Soutien annuel à la FSSTA

La FSSTA (Fédération Suisse des Sociétés de Théâtre Amateur) a reçu comme chaque année un soutien de CHF 5'000.–. De plus, les troupes de théâtre amateur membres de la FSSTA obtiennent, sur demande, un soutien à la création ou à la tournée. En 2020, CHF 3'700.– au total ont été versés à six troupes.

Bourses SSA pour une résidence d'écriture dramatique

Le Fonds Culturel accorde des bourses à des autrices et auteurs lors d'une résidence d'écriture dramatique. Le montant s'élève à CHF 500.– par semaine de résidence. 5 autrices et auteurs ont été soutenus pour un montant total de CHF 5'000.–.

AUTRES SOUTIENS ET CONTRIBUTIONS

Cotisations 2020

Le Fonds Culturel a pris en charge les cotisations annuelles pour les organisations suivantes: Suisseculture, Memoria, Fondation du Festival del film Locarno, ProShort, Les Amis de la Cinémathèque suisse, Fonction Cinéma, Cinésuisse, SWAN, Coalition pour la diversité culturelle, ProCirque, Société Suisse du Théâtre, Littérature Suisse, Centre de Création Helvétique des Arts de la Rue et l'association t. Montant total: CHF 13'300.–. Une contribution de solidarité de CHF 7'000.– à la revue professionnelle *Cinébulletin* a également été accordée.

Frais de jury

Pour toutes les actions du Fonds Culturel de l'année 2020, CHF 41'184.47 ont été nécessaires pour couvrir les frais des jurys (honoraires ou salaires, charges sociales, frais de déplacement et de séjour).

Actions extérieures

Par ailleurs, les Commissions Scène et Audiovisuelle ont répondu favorablement à 14 demandes extérieures pour un montant total, en 2020, de CHF 230'350.–.

